

Compte rendu du Bureau Exécutif (BEx) Régional n°58

Vendredi 13 février 2026 à 20h30 - distanciel

COMITÉ ÎLE-DE-FRANCE

Membres du BEx présents : Loïc Le Baccon, Georges Le Pallec, Béatrice Lucet, Eric Poulhe, Gwenaëlle Ruzal

Membres du BEx excusés :

Membres invités : Claire Moal, Emmanuel Brugvin, Eleni Tsioli Vassiliadis

Liste de diffusion : Membres du conseil d'administration, président.e.s de structures (membres affiliés et agréés), collaborateurs du Comité

La séance a débuté à 20h30

1. INFORMATIONS	BEx	Élu/Prof.	Échéance
1.1 Général			
1.1.1 Stade nautique Olympique d'Île-de-France La presse a fait état des difficultés de gestion de l'île de loisirs de Vaires-Torcy. La Région Île-de-France a acté, le 29 janvier 2026, la fin anticipée de la délégation de service public et un engagement de 6,4 millions d'euros pour éviter sa liquidation judiciaire (article Le Parisien du 31 janvier 2026). Pour rappel, le Comité a signé avec la société délégataire Vaires-Torcy Loisirs, le 22 juillet 2025, une convention de mise à disposition des espaces pour l'année 2025. Cette convention a été renouvelée pour l'année 2026 aux mêmes conditions tarifaires et de services. À ce jour, la société d'exploitation IDLVT reste le prestataire de référence pour la fourniture des services d'hébergement, de restauration et d'utilisation du stade d'eau vive avec, jusqu'à nouvel ordre, l'application des tarifs de 2025. Un Chargé de mission du service Travaux de la Région Île-de-France a fait part au Comité d'une intention de réduction de la surface de séchage au profit de la FFCK, ce point n'ayant jamais été évoqué avec les différentes parties prenantes. La FFCK a confirmé ne pas être à l'origine de la demande et souhaiter un agrandissement. Une réponse notifiant un refus a été fait le 9 février. Le Comité ne dispose pas d'information sur le changement de gouvernance de l'île de loisirs, Vaires-Torcy Loisirs restant l'interlocuteur de référence.	EPO	EPO	13/02/26
1.1.2 Assemblée générale de l'Amicale des internationaux français du canoë kayak (AIFCK) L'AIFCK va organiser son assemblée générale ordinaire à la Maison des sports de pagaie le samedi 28 mars 2025. Le Comité va permettre à l'AIFCK de bénéficier des tarifs d'hébergement conventionnés de l'île de loisirs et mettre à disposition du matériel nautique pour une éventuelle activité en eau calme le dimanche matin. Le Comité s'est également mis en relation avec l'office de tourisme de Paris Vallée de la Marne pour organiser une visite du château de Champs-sur-Marne. L'AIFCK a proposé d'inviter des représentants franciliens au vin d'honneur qui clôturera l'assemblée générale le samedi 28 mars à 17 heures. Une invitation conjointe de la présidente de l'AIFCK et du président du Comité va être envoyée aux membres du bureau exécutif, du conseil d'administration, ainsi qu'aux présidents des clubs formateurs et athlètes de haut niveau franciliens	EPO	EPO	28/03/26
1.2 Services			
1.3 Développement			
1.3.1 VNF Révision du Règlement particulier de police (RPP) Seine-Yonne Le réseau fédéral francilien a activement participé à la révision du Règlement particulier de Police (RPP) de la navigation intérieure Seine-Yonne instruit par VNF. Le Comité a consulté les structures du réseau, synthétisé leurs retours et assuré la cohérence des propositions lors des réunions avec le service Aménagement territorial et équipements (SATE) de la FFCK et VNF. Il a également contribué à l'élaboration d'une convention « FFCK-VNF partage données SIG » et d'une fiche synthétique, transmise à VNF le 30 janvier, pour appuyer la révision du RPP.	GLP	GLP/CHu	13/02/26
1.3.2 Label École Française de Canoë Kayak (EFCK) 2026 La campagne de la labellisation EFCK 2026 a été lancée officiellement le 6 février 2026. Les clubs doivent déposer leur demande de labellisation avant le 15 mars. Camille Hurez est responsable de l'instruction des dossiers. Une réunion de révision par l'équipe technique régionale se tiendra en avril afin de présenter les dossiers aux élus du bureau pour validation. La démarche d'accompagnement des structures entreprise en 2025 se poursuivra en 2026 afin de faciliter le bon déroulement de la campagne.	GLP	GLP/CHu	15/03/26

1.4 Activités			
1.4.1 Athlètes franciliens en liste ministérielle 2026 Cf Annexe 1 La liste des athlètes mis en liste de haut niveau (Élite/Senior/Relève), Espoirs et Collectifs nationaux 2026 a été communiquée. 36 sportifs et sportives ont été identifiés grâce à leurs performances de l'année 2025. 5 disciplines sont représentées : descente, kayak polo, marathon, slalom, sprint. Dans ce cadre, Claire Moal a pour mission d'accompagner ces athlètes du territoire francilien qui auraient des problématiques ou questions concernant leur quotidien, sportif, socio-professionnel ou médical. Le Comité félicite l'ensemble des clubs, les sportives et les sportifs pour leur investissement au quotidien.	Epo	EPo/CMo	13/02/26

2. DÉCISIONS	BEx	Élu/Prof.	Échéance
2.1 Général			
2.1.1 Ordre du jour de l'assemblée générale du 21 mars 2026 Cf Annexe 2 L'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire du 21 mars 2026 est présenté en séance. Il devra être envoyé aux représentants de l'assemblée (collègues I, II et III) dans le délai statutaire de 10 jours avant la date de sa tenue. Décision ► Le BEx valide l'ordre du jour qui sera présenté au conseil d'administration du 19 février 2026.	GLP	GLP/ETV	21/03/26
2.1.2 Distinctions à l'assemblée générale du 21 mars 2026 Les élu.e.s ont validé la tenue d'un temps de distinctions à l'assemblée générale ordinaire du 21 mars 2026. Trois catégories, correspondant aux trois axes du projet de développement, seront primées : • les activités à la pagaie pour toutes et pour tous, • une filière sportive au service des championnes de demain, • une responsabilité sociétale sur le territoire. Une liste de récipiendaires, respectant la mixité dans chaque catégorie, a été soumise aux élu.e.s. Décision ► Le BEx valide les lauréat.e.s qui seront invité.e.s à l'assemblée générale.	Epo	EPo/ETV	21/03/26
2.1.3 Trophée du Comité Le Comité souhaite remettre un trophée et une dotation aux lauréats distingués à l'assemblée générale du 21 mars 2026. Ils sont présentés aux élu.e.s pour validation. Sur le modèle que le Comité avait réalisé dans le cadre de l'exposition de la CCI 77 sur le canoë-kayak aux Jeux 1924-2024, l'AIFCK va réaliser une pochette regroupant les 45 posters dont ceux de Paris 2024. Il est proposé d'en acquérir 20 exemplaires, à un prix unitaire prévu de 15 €, qui pourront être offerts à des partenaires ou remis à de prochains lauréats. Décision ► Le BEx valide le trophée et les dotations remis à l'assemblée générale du 21 mars 2026, ainsi que l'acquisition de 20 pochettes « le canoë-kayak aux Jeux 1924-2024 »	Epo	EPo/ETV	21/03/26
2.1.4 Conseil d'administration de juin 2026 Sur la base des échanges qui se sont tenus lors de la réunion du conseil d'administration du 18 décembre 2025, un sondage a été envoyé pour l'organisation de sa réunion de juin 2026 en présentiel. Les réponses obtenues ont permis de retenir la date du mardi 23 juin 2026, à 18 heures. L'espace « The Place To » à Paris 10e qui a accueilli la réunion en 2025, est présenté pour validation. Comme en 2025, elle sera suivie d'un cocktail dinatoire. Décision ► Le BEx valide la date, l'heure et le lieu de la réunion.	GLP	GLP/ETV	13/02/26
2.1.5 Posters de la pratique des sports de pagaie en Île-de-France Lors de ses assemblées générales, le Comité remet habituellement une dotation aux représentant.e.s des structures franciliennes et invité.e.s présents. Pour son assemblée de 2025, un projet de dotation de quatre posters, inspirés des axes et priorités du projet de développement régional, est soumis à l'approbation des élu.e.s du BEx. Décision ► Le BEx valide le projet.	Epo	EPo/ETV	21/03/26

2.2 Services			
2.2.1 Comptes 2025 Les comptes présentés en séance ont été vus par le comité de suivi financier le 3 février et ont été transmis au commissaire aux comptes. L'analyse du compte de résultat montre une augmentation des activités du comité par rapport à 2024, qui retrouve son meilleur niveau comme en 2023. Les subventions totales sont de 185,8 k€, en baisse de 3 k€ par rapport à 2024 : • Maintien de la subvention de la Région IDF pour 143,7 k€ ; • Octroi d'une subvention du Conseil Départemental de Seine-et-Marne pour 2,6 k€ • Baisse de la subvention PSF sur l'enveloppe régionale (-1,1 k€) et pas d'enveloppe nationale en 2025 (Pour rappel, 4 k€ en 2024 pour la célébration des JOP et 20 k€ en 2023 pour la Minipag) ; • Baisse de la subvention d'aide à l'emploi : - 3,3 k€. • Intégration des quotes-parts de subvention d'investissements : + 2,3 k€. Le total des produits d'exploitation atteint 395,4 k€, soit une hausse de 34,9 k€ par rapport à 2024. Les charges d'exploitation sont également en hausse de 49,2 k€ par rapport à 2024, pour la même raison de hausse d'activité évoquée précédemment. Les comptes font apparaître un déficit d'exploitation brut de -28,8 K€ (-14,6 k€ en 2024). La plus-value de cession d'une partie de notre parc nautique, un produit exceptionnel et l'utilisation des fonds dédiés d'un montant de 45,8 k€ permet d'avoir un excédent net de +51,6 k€ pour l'exercice 2025. Il est proposé aux élus du BEx de doter 51,4 k€ en fonds dédiés pour les deux prochaines années 2026 et 2027, afin de continuer à accompagner le Comité et les commissions dans leurs différentes actions. Le solde des fonds dédiés présent au bilan du 31 décembre 2025 sera ainsi de 65,2 k€. Cela donne aussi, un à deux ans, au Comité pour trouver un nouveau modèle économique assurant un équilibre d'exploitation régulier. Le total du bilan 2025 est à 474,9 k€, soit une baisse de 19 k€ par rapport à 2024. Cette baisse est liée à l'utilisation de notre trésorerie pour le paiement de nos dettes fournisseurs et une partie de nos nouveaux investissements. Les disponibilités se montant à 325 K€ au 31 décembre 2025, restent malgré tout à un bon niveau, équivalent à celui de 2021. Elles représentent 8 mois du budget de fonctionnement. Décision ► Le BEx valide la proposition d'arrêté des comptes 2025 qui sera présentée au conseil d'administration du 19 février 2026.	LLB	LLB	21/03/26
2.2.2 Budget 2026 Après rappel du processus de construction budgétaire, le trésorier présente la dernière version du projet de budget du Comité établi sur la base des demandes transmises par les différents responsables de budget. Elle a été validée par le comité de suivi financier. La consolidation donne un total des dépenses évalué à 477,4 k€ pour 154,4 k€ de produits d'activité, 185,7 k€ de subventions et 83,4 k€ d'autres produits divers (dont 42,9 k€ de prestations de services et 8 k€ de locations), soit un déficit de 40,5 k€. La reprise d'une partie des fonds dédiés de 65,2 k€ au bilan au 31 décembre 2025, pour accompagner le Comité et les différentes commissions en 2026 et 2027, permettra d'équilibrer le budget. Toutefois, comme déjà indiqué lors de la présentation des comptes 2025, devant la baisse programmée des aides à l'emploi et comme l'exercice budgétaire le confirme, le Comité doit trouver de nouvelles sources de financement afin d'équilibrer son budget. Cela devra passer par une augmentation des recettes afin de ne pas baisser les dépenses pour préserver les forces vives du Comité et justifier par ailleurs les subventions de la Région Île-de-France à hauteur de 29,2% de la dépense totale. Décision ► Le BEx valide la proposition de budget 2026 qui sera présentée au conseil d'administration du 19 février 2026.	LLB	LLB	21/03/26

2.3 Développement			
2.3.1 Assemblées générales des structures franciliennes Est présentée ci-dessous la liste des prochaines dates connues d'assemblées générales des structures, avec les représentations identifiées d'un membre du bureau : <u>Clubs</u> • Canoe Kayak Gennevilliers, le samedi 7 février 2026 à 10h, à la salle du club AGIR de la mairie de Gennevilliers au 177, avenue Gabriel Péri / 19 rue Louis Calmel, à Gennevilliers : aucun représentant • A.S. Corbeil- Essonnes CK, le vendredi 13 mars 2026 à 20h, au 94 rue d'Angoulême, à Corbeil-Essonnes : aucun représentant • A.D.S.C. Écuellen, en août 2026, date, heure et lieu à confirmer : à définir <u>Comités départementaux</u> • Comité départemental de canoë kayak de l'Essonne, le jeudi 10 mars 2026 à 19h30, au club house de l'A.S Canoë Kayak Corbeil-Essonnes, 94, rue d'Angoulême, à Corbeil-Essonnes : aucun représentant Décision ► Le BEx valide la liste des représentant.e.s.	GLP	GLP/CHu	13/02/26
2.3.2 Demande de prêt à taux zéro Effort et Joie Cachan Le Comité a pris connaissance de la demande de prêt à taux zéro formulée par le club Effort et Joie de Cachan, pour un montant de 5 000 €, dans le cadre du fonds d'aide au développement FFCK. Ce financement vise à soutenir l'acquisition d'un véhicule équipé d'un attelage, afin d'améliorer la logistique et l'autonomie du club lors de ses déplacements. La nouvelle présidente du club, Nathalie Reiner a transmis, le 19 février 2026, le formulaire à retourner à la FFCK avec l'avis du Comité. Nathalie souhaitant un retour rapide, après examen de la cohérence de la demande avec les besoins opérationnels du club et du respect des conditions d'éligibilité, le BEx a émis, par échange de courriels, un avis favorable. Il convient désormais d'entériner la décision au présent BEx. Décision ► Le BEx émet un avis favorable pour l'octroi, au club Effort et Joie, d'un prêt à taux zéro de la FFCK.	GLP	GLP/CHu	13/02/26
2.3.3 Affiliation AE CK-SUP – Les Aigles d'Élancourt L'association AE CK-SUP – Les Aigles d'Élancourt a pour objet la pratique, l'enseignement et la promotion du canoë-kayak, du stand up paddle et, plus largement, des sports de pagaie. Son siège social est établi à Élancourt (Yvelines). Le projet est porté par son président, Jaleddine Achour, licencié à la FFCK depuis plus de trente ans, avec pour ambition de proposer une activité venant compléter l'offre existante sur le territoire. Les statuts de l'association ont été validés par la FFCK. Décision ► Au regard des éléments présentés dans le dossier, le BEx émet un avis favorable.	GLP	GLP/CHu	13/02/26
2.4 Activités			
2.4.1 Compte rendu de la commission Descente du 3 février 2026 Cf Annexe 3 Sebastien Gaillard souhaite pour cette année 2026, mettre un terme à son mandat de président de la commission régionale. Alban Planchais s'est proposé à la succession. Il est élu président à l'unanimité par les membres de la commission. Un grand merci à Sebastien Gaillard pour cette présidence durant cette olympiade Olympique ! Nous souhaitons à Alban une belle présidence avec de beaux projets pour les années à venir. Décision ► Le BEx valide le compte rendu et la nomination d'Alban Planchais à la présidence de la commission.	EPO	EPO/EBr	13/02/26
2.4.2 Compte rendu de la commission Eau calme du 5 février 2026 Cf Annexe 4 Le compte rendu n'appelle pas de commentaire particulier. Décision ► Le BEx valide le compte rendu.	EPO	EPO/BDu	13/02/26
2.4.3 Compte rendu de la commission Mer du 9 février 2026 Cf Annexe 5 Le compte rendu n'appelle pas de commentaire particulier. Décision ► Le BEx valide le compte rendu.	EPO	EPO/BDu	13/02/26
2.4.4 Compte rendu de la commission Course en ligne du 10 février 2026 Cf Annexe 6 Le compte rendu n'appelle pas de commentaire particulier. Décision ► Le BEx valide le compte rendu.	EPO	EPO/CMo	13/02/26

3. ÉTUDE	BEx	Élu/Prof.	Échéance
3.1 Général			
3.2 Services			
3.3 Développement			
3.4 Activités			

La séance s'est terminée à 22h50

Prochain bureau : JEUDI 12 MARS 2026

Annexes

Annexe 1 : Athlètes franciliens en liste ministérielle 2026

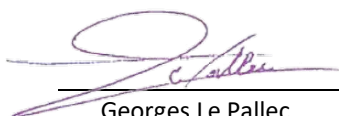
Annexe 2 : Ordre du jour de l'assemblée générale du 21 mars 2026

Annexe 3 : Compte rendu de la commission Descente du 2 février 2026

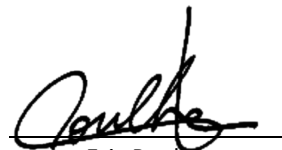
Annexe 4 : Compte rendu de la commission Eau calme du 5 février 2026

Annexe 5 : Compte rendu de la commission Mer du 9 février 2026

Annexe 6 : Compte rendu de la commission Course en ligne du 10 février 2026



Georges Le Pallec,
Secrétaire Général



Eric Poulhé,
Président